



Extrait des CEMEA

<http://www.cemea.be/Presentation,4484>

Présentation

- Séjours et plaines -

Date de mise en ligne : lundi 22 janvier 2018

CEMEA

Présentation

Au travers de nos actions d'animation, nous soutenons des vacances et des loisirs où :

- " la vie personnelle s'enrichit de la vie du groupe ;
- " le rythme de chacun-e est respecté ;
- " des choix sont exprimés ;
- " les initiatives et les responsabilités sont soutenues ;
- " les activités s'adressent à l'individu, avec toutes ses ressources ;
- " des expériences, des relations, des apprentissages de qualité se vivent.

Les animatrices, animateurs, coordinatrices et coordinateurs engagés dans l'encadrement des séjours, plaines et ateliers sont tous formés par les CEMEA - SJ, organisme habilité par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Chaque centre de vacances est agréé par l'ONE et articulé autour d'un projet pédagogique à disposition des parents.

L'inscription à nos centres de vacances agréés par l'Office de la Naissance et de l'Enfance entraîne la délivrance d'une attestation fiscale qui permet de déduire des frais de garde. Cette attestation est adressée par la poste en mars de l'année suivante pour pouvoir compléter sa déclaration fiscale.

Certaines mutuelles proposent également des interventions financières pour la participation des enfants aux centres de vacances. Pour plus de renseignements, prenez contact avec celles-ci.

